

14-08-25

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 25 août 2014, à 19 h 43, au local B-301 de l'école du Mistral, 254, avenue Ross, à Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)

Noëlla Bourdages

Sara Deschênes

Louise Dionne

Marie-Claude Hamel

Karène Langlois (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)

Lise Lévesque

Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault

Steeve Boucher

Raynald Caissy, vice-président

Jacques Deschênes

Claude Fortin

Gilbert Labrie

Dany Landry

Jean-Maurice Lechasseur

Sylvain Pleau

Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale par intérim, Suzie Pelletier.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines

M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

M<sup>me</sup> Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles

**Absences motivées :**

Luc Marcoux

Guy Potvin

14-08-25-1

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

**14-08-25-2 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public concernent l'abolition du transport scolaire le midi ainsi que les coupures de services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

- M. Pascal D'Astous, président du comité de parents et président du conseil d'établissement de l'école de l'Écho-des-Montagnes
- M. André Trahan
- M<sup>me</sup> Émilie Roussel
- M<sup>me</sup> Ginette Ross
- M<sup>me</sup> Valérie Marquis
- M<sup>me</sup> Lise Beaulieu, présidente du comité EHDAA
- M<sup>me</sup> Isabelle Coulombe, présidente du Syndicat du personnel de soutien scolaire des Phares
- M<sup>me</sup> Martine Cliche, présidente du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis
- M<sup>me</sup> Cyndi C. Morin, Association de la déficience intellectuelle
- M. Robbie Fournier, membre du comité EHDAA
- M<sup>me</sup> Julie Roy, membre du conseil d'établissement de l'école des Beaux-Séjours-de Sainte-Odile
- M. Berthier Francoeur
- M. Mario Guertin, conseiller syndical de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

**14-08-25-3 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin, représentante du comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

**14-08-25-4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;

- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
  - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 30 juin 2014 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 30 juin, tenu le 12 août 2014 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.3 Engagement – Personnel enseignant (Rock Bouffard);
  - 6.4 Engagement - Personnel de soutien régulier (Rock Bouffard);
  - 6.5 Engagement - Personnel professionnel (Rock Bouffard);
  - 6.6 Réfection de toiture et d'ouvertures de l'aile A au Centre de formation de Rimouski-Neigette (Carl Ruest);
  - 6.7 Contrat d'accès au réseau téléphonique public avec la firme Telus – Renouvellement (Carl Ruest);
  - 6.8 Contrat de service d'envois postaux pour les élections scolaires – Autorisation (Carl Ruest);
  - 6.9 Budget 2014-2015 – Adoption (Marc Girard);
  - 6.10 Priorités de la Commission scolaire des Phares pour 2014-2015 (**Ajournement du 15 septembre 2014**) (Jean-François Parent);
  - 6.11 Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative pour 2014-2015 (**huis clos**) (Jean-François Parent);
  - 6.12 Comblement de poste de directrice ou directeur des Services des ressources financières et du secrétariat général – Ouverture de poste (**huis clos**) (Jean-François Parent);
  - 6.13 Comblement de poste de directrice ou directeur des Services des ressources financières et du secrétariat général – Formation du comité de sélection (**huis clos**) (Jean-François Parent);
  - 6.14 Organigramme 2014-2015 – Modification (**huis clos**) (Jean-François Parent);
  - 6.15 Évaluation du rendement professionnel du directeur général (**huis clos**) (Raymond Tudeau);

## 7.0 Information

7.1 Rapport du président;

7.2 Rapport du directeur général;

8.0 Questions nouvelles

9.0 Ajournement de la séance (**14 septembre 2014**).

## DÉCISION

### 14-08-25-5 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2014 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 juin 2014 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 14-08-25-6 **PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2014 TENU LE 12 AOÛT 2014 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 30 juin, tenu le 12 août 2014 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 14-08-25-7 **ENGAGEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT**

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel réalisée par les Services des ressources humaines.

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de procéder à l'engagement de :

- Marie-Hélène Potvin, enseignante au champ 01-02, affectée à l'école du Mistral, à compter du 21 août 2014;
- Marie-Claude Jean, enseignante au champ 01-03, affectée à l'école des Cheminots-de Saint-Rémi, à compter du 21 août 2014;
- Luc Thibault, enseignant au champ 05, affecté à l'école des Cheminots-de Saint-Rémi, à compter du 21 août 2014
- Kathleen Fournier-Slater, enseignante au champ 05, affectée à l'école Saint-Rosaire, à compter du 21 août 2014;
- Marc Laforest, enseignant au champ 11-01, affecté à l'école Paul-Hubert, à compter du 21 août 2014;

- Sonia Bernier, enseignante au champ 14, affectée à l'école du Mistral, à compter du 21 août 2014;
- Valérie Élène Caron, enseignante au champ 19.03, affectée à l'école de Mont-Saint-Louis, à compter du 21 août 2014;
- François Martin, enseignant au champ 19-04, affecté à l'école Paul-Hubert, à compter du 21 août 2014;
- Jenny Lavoie, enseignante au champ 03, affectée à l'école des Merisiers, à compter du 21 août 2014;
- Annie Vachon, enseignante au champ 03, affectée à l'école de la Rose-des-Vents, à compter du 21 août 2014;
- Myriam Robichaud, enseignante au champ 01-02, affectée à l'école du Mistral, à compter du 21 août 2014;
- Marie-Pierre Dionne, enseignante au champ 03, affectée à l'école D'Auteuil, à compter du 21 août 2014;
- Éric Desaulniers, enseignant à l'éducation des adultes dans la spécialité français langue maternelle, affecté au Centre de formation de Rimouski-Neigette, à compter du 18 août 2014;
- Steeve McCarthy, enseignant à l'éducation des adultes dans la spécialité mathématiques, affecté au Centre de formation de Rimouski-Neigette, à compter du 18 août 2014. 14-08-25-

14-08-25-8

**ENGAGEMENT - PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER**

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel réalisée par les Services des ressources humaines;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Sophie Chénard technicienne en service de garde, service de garde Bois-et-Marées/Lévesque à raison de 27 h 30 par semaine à compter d'août 2014;
- Marie-Josée Morrison éducatrice en service de garde, service de garde La Gardami à raison de 16 h 15 par semaine à compter d'août 2014;
- Jessie Robitaille éducatrice en service de garde, service de garde Les 7 mers à raison de 16 h 24 par semaine à compter d'août 2014;
- Marjorie Poirier éducatrice en service de garde, service de garde La Gardami à raison de 16 h 48 par semaine à compter d'août 2014;
- Sylvie Desgagné éducatrice en service de garde, service de garde La Rosée à raison de 16 h 35 par semaine à compter d'août 2014;
- Valérie Fournier éducatrice en service de garde, service de garde La Rosée à raison de 16 h 35 par semaine à compter d'août 2014;
- Julie Sirois secrétaire, Services éducatifs à raison de 25 heures par semaine à compter d'août 2014;
- Kathy Mongeon technicienne en éducation spécialisée, école des Alizés à raison de 28 heures par semaine à compter d'août 2014;

**14-08-25-9 ENGAGEMENT – PERSONNEL PROFESSIONNEL**

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel par les Services des ressources humaines.

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu de procéder aux engagements du personnel professionnel suivants :

- Madame Nathalie Gagnon, travailleuse sociale à raison de 14 h par semaine, à compter d'août 2014;
- Madame Marie-Pier Dionne, psychoéducatrice à raison de 21 h par semaine, à compter d'août 2014.

**14-08-25-10 RÉFECTION DE TOITURE ET D'OUVERTURES DE L'AILE A AU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection de toiture et d'ouvertures de l'aile A au Centre de formation de Rimouski-Neigette;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu et associés;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat de réfection de toiture et d'ouvertures de l'aile A au Centre de formation de Rimouski-Neigette à la firme Kamco Construction inc. plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 307 000 \$ taxes exclues.

**14-08-25-11 CONTRAT D'ACCÈS AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE PUBLIC AVEC LA FIRME TELUS – RENOUELEMENT**

ATTENDU que la Commission scolaire utilise son propre système de téléphonie IP;

ATTENDU que ce système doit être raccordé au réseau public pour tous ses appels hors réseau par l'entremise de deux PRI;

ATTENDU que la fourniture de ces accès au réseau public doit nécessairement passer par la firme Telus sur le territoire de la commission scolaire;

ATTENDU la négociation tenue avec la firme Telus;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'octroyer le contrat des accès au réseau téléphonique public pour les cinq prochaines années à la firme Telus pour la somme de 575 \$/mois par PRI ou 69 000 \$ pour cinq ans avant taxes.

**14-08-25-12 CONTRAT DE SERVICE D'ENVOIS POSTAUX POUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES - AUTORISATION**

ATTENDU la tenue des élections scolaires prévues pour le 2 novembre 2014;

ATTENDU le besoin de mandater une firme spécialisée pour organiser et réaliser les envois postaux à la population;

ATTENDU les courts délais disponibles pour préparer ces envois;

ATTENDU que pour des raisons d'efficacité du processus, le fournisseur de services devrait être situé dans la région du Bas-St-Laurent;

ATTENDU qu'au moins une firme de la région peut rendre ce service;

ATTENDU l'article 13.3 de la *Politique d'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu d'autoriser les Services des ressources matérielles à octroyer un contrat à une firme spécialisée du Bas-St-Laurent pour la préparation des envois postaux requis pour la tenue des élections scolaires, suite à une négociation de gré à gré si une seule firme est apte à rendre les services ou à ne solliciter que deux firmes au lieu de trois si deux firmes sont aptes à remplir le mandat.

Cette autorisation n'est valable que pour l'octroi d'un contrat d'une valeur maximale de 100 000 \$ avant taxes.

#### **14-08-25-13 BUDGET 2014-2015 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire des Phares doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 4 279 666 \$ et que le ministre a autorisé la commission scolaire à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 4 370 251 \$ la limite d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2013 qui correspond au moindre de l'effort général 2014-2015, soit 513 978 \$ ou des surplus accumulés au 30 juin 2013, exempts de la valeur nette comptable des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs, soit 0\$;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 5 498 580 738 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux nominal de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$;

ATTENDU que le montant de l'aide additionnelle est de 3 185 136 \$;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux effectif moyen de la taxe scolaire est fixé à 0,29480 \$, conformément au tableau faisant état du taux effectif moyen par municipalité;

ATTENDU que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette, prévoyant des revenus de 109 744 710 \$ et des dépenses de 114 024 376 \$, codifié sous le numéro F105a, soit adopté et qu'il soit transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Il est également résolu que le taux nominal de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ et que le taux effectif moyen de la taxe scolaire soit fixé à 0,29480 \$, conformément au taux effectif moyen de la taxe scolaire par municipalité ci-après détaillé :

00090-TNO	0,28292
09005-La Rédemption	0,31728
09010-St-Charles-Garnier	0,31721
09015-Les Hauteurs	0,30457
09020-Ste-Jeanne-d'Arc	0,30957
09025-St-Gabriel-de-Rimouski	0,29561
09030-St-Donat	0,29911
09035-Ste-Angèle-de-Mérici	0,30511
09040-Padoue	0,30623
09048-Métis-sur-Mer	0,29001
09055-Ste-Octave-de-Métis	0,31057
09060-Grand-Métis	0,30530
09065-Price	0,30715
09070-St-Joseph-de-Lepage	0,30670
09077-Mont-Joli	0,30454
09085-Ste-Flavie	0,28681
09092-Ste-Luce	0,27576
10005-Esprit-Saint	0,31283
10010-Trinité-des-Monts	0,31961
10015-St-Narcisse-de-Rimouski	0,30138
10025-St-Marcellin	0,28541
10030-St-Anaclet-de-Lessard	0,28616
10043-Rimouski	0,29443
10060-St-Valérien	0,29792
10070-St-Fabien	0,29140
10075-St-Eugène-de-Ladrière	0,30986
10902-Lac Huron	0,35000
<b>Taux effectif moyen de la commission scolaire</b>	<b>0,29480</b>

#### **14-08-25-14 HUIS CLOS**

À 20 h 52, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de continuer la séance à huis clos.

#### **14-08-25-15 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 40, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de siéger en séance publique.

**14-08-25-16 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2014-2015**

ATTENDU la résolution 14-06-16-355;

ATTENDU la volonté d'optimisation du fonctionnement de la Commission scolaire;

ATTENDU les compressions budgétaires;

ATTENDU les discussions en comité plénier;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Bas du Fleuve et de l'Association québécoise des cadres scolaires, section Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de modifier la structure administrative de la Commission scolaire 2014-2015 de la façon suivante :

- d'abolir le poste de direction des Services des ressources financières;
- d'abolir le poste de direction des Services du secrétariat général;
- de fusionner ces services qui deviendront les Services des ressources financières et du secrétariat général et de confier la direction de ces services à une même personne;
- de créer un poste de direction adjointe aux Services des ressources financières et du secrétariat général;
- de nommer monsieur Marc Girard, directeur adjoint des Services des ressources financières et du secrétariat général;
- d'affecter le poste de direction adjointe et les deux postes d'agent d'administration actuellement sous la direction des Services des ressources financières aux Services des ressources financières et du secrétariat général;

Tel que présenté selon les paramètres suivants :

**STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2014-2015**

<b>Services et établissements</b>	<b>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</b>
<b>Direction générale</b>	
• Direction générale <sup>1</sup>	1
<b>Services des ressources financières et du secrétariat général</b>	
• Direction	1
• Directions adjointes	2
• Agents d'administration <sup>2-3</sup>	2
<b>Services éducatifs</b>	
• Direction générale adjointe et direction des Services éducatifs jeunes, adultes et formation professionnelle <sup>1</sup>	1
• Direction adjointe de services	1
• Coordonnateur de services	1
<b>Services des ressources humaines</b>	
• Direction	1
• Conseiller en gestion du personnel	2
• Régisseur à la paie	1

<b>Services et établissements</b>	<b>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</b>
• Agents d'administration (RH et paie)	<b>2</b>
Services des ressources informationnelles	
• Direction	<b>1</b>
• Coordonnateur de services	<b>1</b>
Services des ressources matérielles	
• Direction	<b>1</b>
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux opérations)	<b>1</b>
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux immeubles)	<b>1</b>
• Régisseur du transport	<b>1</b>
• Régisseur adjoint du transport	<b>1</b>
• Agent d'administration	<b>1</b>
CFRN-Formation professionnelle et CFP de Mont-Joli-Mitis	
• Direction	<b>1</b>
• Direction adjointe	<b>1</b>
• Agent d'administration <sup>2</sup>	<b>0,5</b>
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	
• Direction	<b>1</b>
De l'Estran	
• Direction	<b>1</b>
Élisabeth-Turgeon	
• Direction	<b>1</b>
• Direction adjointe	<b>1</b>
De l'Aquarelle	
• Direction	<b>1</b>
• Direction adjointe	<b>0,5</b>
De Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque	
• Direction	<b>1</b>
Du Grand-Pavois	
• Direction	<b>1</b>
Boijoli et de la Colombe	
• Direction	<b>1</b>
Des Sources	
• Direction	<b>1</b>
Du Havre-Saint-Rosaire	
• Direction	<b>1</b>
De la Rose-des-Vents	
• Direction	<b>1</b>
Des Merisiers	
• Direction	<b>1</b>
Des Beaux-Séjours	
• Direction	<b>1</b>
Du Rocher-D'Auteuil	
• Direction	<b>1</b>
Des Alizés	
• Direction	<b>1</b>
Norjoli	
• Direction	<b>1</b>
Des Cheminots	
• Direction	<b>1</b>
Du Portage	
• Direction	<b>1</b>
Des Hauts-Plateaux	
• Direction	<b>1</b>
Du Mistral et CFA Mont-Joli-Mitis	
• Direction	<b>1</b>
• Directions adjointes	<b>3</b>
Paul-Hubert et Formation générale des adultes du CFRN	
• Direction	<b>1</b>
• Directions adjointes	<b>5</b>
• Gestionnaire administratif d'établissement <sup>4</sup>	<b>0,5</b>
Saint-Jean et Langevin	

<b>Services et établissements</b>	<b>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</b>
• Direction	1
• Directions adjointes	2
Formation continue et Service aux entreprises	
• Gestionnaire administratif d'établissement <sup>4</sup>	0,5
Écoles primaires de la CS	
• Agent d'administration <sup>3</sup>	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>59,5</b>

1 Ces postes sont des postes de hors cadre

2 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux centres de formation professionnelle (50 %). Poste occupé par la même personne.

3 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux écoles primaires (50 %). Poste occupé par la même personne

4 Ce poste est affecté à l'école Paul-Hubert et à la FGA du CFRN (50 %) et à la Formation continue et Service aux entreprises (50%). Poste occupé par la même personne.

#### **14-08-25-17 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL – OUVERTURE DE POSTE**

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire;

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur des Services des ressources financières et du secrétariat général sera à combler à compter du 2 septembre 2014;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'ouvrir, aux fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou directeur aux Services des ressources financières et du secrétariat général.

#### **14-08-25-18 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des Services des ressources financières et du secrétariat général par la résolution #14-08-25-15;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de former un comité de sélection pour le comblement de poste de directrice ou de directeur aux Services des ressources financières et du secrétariat général, qui serait composé de :

- Quatre commissaires désignés par le conseil;
- La direction générale;

Il est également résolu de désigner les quatre commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Alain Rioux

- M. Raynald Caissy
- M<sup>me</sup> Pauline Michaud
- M. Daniel Arseneault

Et de nommer le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Sylvain Pleau

**14-08-25-19 ORGANIGRAMME 2014-2015 – MODIFICATION**

ATTENDU les résolutions # 14-06-16-356 et # 14-08-25-14;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'adopter l'organigramme modifié 2014-2015 tel que présenté par le directeur général et codifié sous le numéro A111(14-15B).

L'organigramme de la Commission scolaire des Phares pour 2014-2015 est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**14-08-25-20 ÉVALUATION DU RENDEMENT PROFESSIONNEL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

L'évaluation du rendement professionnel du directeur général s'est tenue à huis clos.

**14-08-25-21 INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

**14-08-25-22 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis

**14-08-25-23 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 21 h 42, il est proposé par M. Dany Landry et résolu d'ajourner la présente séance au **lundi 15 septembre 2014 à 19 h 30.**

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE